

## ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE

Place des cités 44220 COUËRON

**202.40.85.01.77** 

www.edm-coueron.fr

## INFORMATION IMPORTANTE pour l'année scolaire 2017-2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'année 2017-2018 verra une **nouvelle activité** se mettre en place au sein de votre école de musique!

Depuis de nombreuses années, nous faisons le constat que la pratique collective manque dans la formation des jeunes musiciens de l'école, sans parvenir à trouver la réponse adéquate. Au cours de l'année 2016-2017, un groupe de réflexion a été constitué afin d'analyser la situation et de proposer des solutions.

Actuellement, les élèves inscrits en formation initiale doivent suivre les cours de formation musicale et d'instrument, et sont encouragés à participer à un atelier dès que possible. Force est de constater que peu d'entre eux font ce choix, pour diverses raisons, notamment la contrainte de devoir se déplacer trois fois par semaine à l'école de musique.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un cours de pratique collective obligatoire adjacent au cours de formation musicale. Cette formule ne concerne, pour le moment, que les élèves suivant les cours de formation musicale de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années et n'engendrera pas de surcoût. Le cours durera 45 minutes et aura une fréquence hebdomadaire.

Ce dispositif a évidemment des conséquences organisationnelles. Tout d'abord, afin de respecter le rythme des enfants, le couple FM + pratique collective aura lieu soit **de 17h à 18h45**, soit **de 17h15 à 19h** (selon le groupe).

Nous avons conscience que ces horaires peuvent poser des difficultés de transport pour certaines familles. Une réunion vous sera proposée à la rentrée de septembre afin de faciliter l'organisation de covoiturages.

La mise en place de ce cours a également des incidences sur le planning des cours de FM et le mode de constitution des groupes.

Ainsi, les cours de FM auront lieu désormais les **lundi, mardi** et **vendredi**. Afin d'organiser au mieux ces groupes et, surtout, de veiller à l'équilibre instrumental des groupes de pratique collective, nous vous demandons de nous **indiquer au moins 2 choix** parmi ces 3 options dès la pré-inscription.

Nous espérons que vous partagerez notre enthousiasme pour ce projet, né du seul souci de dispenser à vos enfants un enseignement musical de qualité et avec la conviction profonde que la pratique collective est un élément-clé pour développer les compétences et la motivation des élèves.

Avec nos meilleurs sentiments musicaux,

L'équipe pédagogique